



Procès-verbal du Conseil Municipal du 3 juillet 2025 à 18 h 30

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ

Le 3 juillet à 18 h 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**.

Étaient présents :

Mesdames Martine OLIVIER, Carole DERUY,

Messieurs Jean-Luc LEDUC et Lahcen MIRI Adjointes,

Mesdames : Marie-Pierre DUVAL, Madeleine GABRIEL, Sandrine GAUDEFROY, Rosalie LAFONT, Anita NIVAL, Sylvie MAUTALENT,

Monsieur Gilles BAUDOIN,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Safia ALLAL, François AUBAS, Martine BRÉSON, Marc BRODIN, Frédéric CARRÉ, Valentin GUILLEUX, Corinne HERBLOT, Jean-Charles LEFEVRE, Gilbert LEGRAND, Franck LEMAIRE, Katia REYES

Pouvoirs : Marc BRODIN, pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX, Martine BRÉSON, pouvoir à Jean-Luc LEDUC, Valentin GUILLEUX, pouvoir à Carole DERUY, Corinne HERBLOT, pouvoir à Sandrine GAUDEFROY, Frédéric CARRÉ, pouvoir à Madeleine GABRIEL, Gilbert LEGRAND, pouvoir à Martine OLIVIER

Sandrine GAUDEFROY et Marie-Pierre DUVAL sont désignées assesseurs,

Carole DERUY est élue secrétaire de séance.

Ordre du jour de la séance :

1. Fonds de concours intercommunal, enveloppe n°1
2. Exonération amende administrative
3. Décision budgétaire modificative n°1
4. Décision budgétaire modificative n°2
5. Modification du tableau des effectifs communaux
6. Étude de réaménagement du jardin de la mairie
7. Désaffectation et cession de la maison du gardien, stade intercommunal
8. Convention de gestion du parc des Bruyères
9. Approbation du compte-rendu annuel, concession d'aménagement pour la création d'un nouveau quartier
10. Cession des anciens garages

En ouverture de séance, Monsieur le maire a donné les informations suivantes :

- Travaux de la place : la réfection des trottoirs est reportée au jeudi 10 juillet en raison de la canicule.
- Les agents des services techniques travaillent à partir de 6 heures du matin. Merci de votre compréhension s'ils font du bruit plus tôt que d'habitude, c'est pour entretenir notre commune.
- Chapelle : les sondages de sol et le diagnostic archéologique ont été effectués. Nous attendons les résultats pour voir comment renforcer la structure.
- Rue de la Goutte d'or et rue du Château, du stade à La Poste : nous avons eu une réunion avec le conseil départemental pour voir comment améliorer les conditions de circulation et la qualité de vie des riverains.
- Parchet : comme nous le demandons depuis plusieurs années à Clésence, les immeubles trop vétustes sont démolis et un nouvel habitat doit être proposé, plus adapté à la vie à la campagne.
- Manifestations de l'été : retrouvez tous les rendez-vous sur les supports de communication de la commune.

Sous la présidence de Monsieur le maire, le conseil municipal,

- **à l'unanimité**, a :

- o sollicité le fonds de concours de la CARCT, enveloppe n°1,
- o adopté la décision budgétaire modificative n°1,
- o adopté la décision budgétaire modificative n°2,
- o modifié le tableau des effectifs communaux,
- o lancé une étude pour le réaménagement du jardin de la mairie,
- o désaffecté et proposé la cession du logement du gardien, au stade,
- o accepté de signer une convention de gestion du parc des Bruyères,
- o approuvé le compte-rendu annuel de la SEDA de la concession d'aménagement pour la création d'un nouveau quartier,
- o déclassé et proposé la cession des anciens garages communaux.

La séance est levée à 18H50.

Carole DERUY

Secrétaire de séance

Jean-Paul ROSELEUX

Maire